

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 03805

Numéro SIREN : 388 432 171

Nom ou dénomination : ALTUGLAS INTERNATIONAL SAS

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2022 sous le numéro de dépôt 23364

**ALTUGLAS INTERNATIONAL SAS**

**Société par actions simplifiée au capital de 8.503.169,66 Euros**

**Siège social : Siège social : Tour CB1**

**16 Place de l'Iris**

**92400 COLOMBES**

**388 432 171 RCS NANTERRE**


---

**COMPTES ANNUELS**

**Bi lan - Compte de Résultat -Annexe**

**Exercice Clos le 31 décembre 2021**

Copie certifiée conforme



---

Michel Brendel  
Le Président

ACTIF	EXERCICE N 31/12/2021			EXERCICE N-1 31/12/2020	N-(N-1)
	BRUT	AMORT. & PROVISIONS	NET		
Capital souscrit non appelé					
<b>I - ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	3 276 834,22	3 092 848,42	183 985,80	131 776,14	52 209,66
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concession, brevets et droits similaires	1 347 534,23	1 233 256,28	114 277,95	131 776,14	-17 498,19
Fond commercial	1 859 592,14	1 859 592,14			
Autres immobilisations incorporelles	15 600,00		15 600,00		15 600,00
Immobilisations incorporelles en cours	54 107,85		54 107,85		54 107,85
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	54 237 692,60	47 146 389,92	7 091 302,68	6 597 137,54	494 165,14
Terrains	1 031 684,10	241 656,40	790 027,70	792 632,28	-2 604,58
Constructions	12 885 803,07	11 109 403,66	1 776 399,41	1 794 601,72	-18 202,31
Instal. techn. matériel & outill. industriels	39 128 471,26	35 539 731,14	3 588 740,12	3 592 758,86	-4 018,74
Autres	476 198,97	255 598,72	220 600,25	46 721,32	173 878,93
Immobilisations corporelles en cours	715 535,20		715 535,20	370 423,36	345 111,84
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	295 718,10		295 718,10	32 288,09	263 430,01
Prêts	221 099,60		221 099,60	32 288,09	188 811,51
Dépôts et cautionnements versés	74 618,50		74 618,50		74 618,50
Autres créances immobilisées					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>57 810 244,92</b>	<b>50 239 238,34</b>	<b>7 571 006,58</b>	<b>6 761 201,77</b>	<b>809 804,81</b>
<b>II - ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	13 505 471,03	2 143 553,85	11 361 917,18	7 176 314,69	4 185 602,49
Matières premières	3 089 556,67	614 959,00	2 474 597,67	1 850 684,77	623 912,90
Matières Consommables	2 496 444,29	1 349 330,85	1 147 113,44	1 241 033,83	-93 920,39
Emballages	127 641,24		127 641,24	127 628,40	12,84
Produits intermédiaires et finis	7 735 022,15	179 264,00	7 555 758,15	3 920 552,25	3 635 205,90
Marchandises	56 806,68		56 806,68	36 415,44	20 391,24
<b>AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>	28 259,62		28 259,62	18 298,25	9 961,37
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	13 950 703,48	77 646,49	13 873 056,99	10 185 894,57	3 687 162,42
Clients et comptes rattachés	13 352 581,17	77 646,49	13 274 934,68	9 459 124,27	3 815 810,41
Compte courant Groupe					
Autres*	598 122,31		598 122,31	726 770,30	-128 647,99
<b>CREANCES DIVERSES</b>	176 351,00		176 351,00	4 223 664,01	-4 047 313,01
Capital souscrit appelé, non versé					
Autres*	176 351,00		176 351,00	4 223 664,01	-4 047 313,01
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	3 693 457,85		3 693 457,85	516 777,44	3 176 680,41
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	1 073 974,13		1 073 974,13	9 297,00	1 064 677,13
<b>TOTAL II</b>	<b>32 428 217,11</b>	<b>2 221 200,34</b>	<b>30 207 016,77</b>	<b>22 130 245,96</b>	<b>8 076 770,81</b>
<b>III - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>					
<b>IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b>					
<b>V - ECARTS DE CONVERSION : ACTIF</b>					
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>90 238 462,03</b>	<b>52 460 438,68</b>	<b>37 778 023,35</b>	<b>28 891 447,73</b>	<b>8 886 575,62</b>

\* redassement des autres créances d'exploitation en créances d'exploitation, auparavant classées en créances diverses

## BILAN AU :

31/12/2021

PASSIF	EXERCICE N déc-21	EXERCICE N-1 déc-20	N-(N-1)
<b>I - CAPITAUX PROPRES</b>			
CAPITAL SOCIAL (dont versé )	8 503 169,66	8 503 169,66	
PRIMES D'EMISSION, de FUSION, d'APPORT, ...			
ECARTS DE REEVALUATION			
RESERVES			
Réserve légale	26 292,57		26 292,57
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres (réserve spéciale issue de la réduct de K)			
REPORT A NOUVEAU	1 435 453,36	935 894,56	499 558,80
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 211 715,96	525 851,37	-6 737 567,33
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	149 315,50	485 874,60	-336 559,10
PROVISIONS REGLEMENTEES			
<b>TOTAL I</b>	<b>3 902 515,13</b>	<b>10 450 790,19</b>	<b>-6 548 275,06</b>
<b>II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 993 980,23	4 526 438,86	467 541,37
<b>TOTAL II</b>	<b>4 993 980,23</b>	<b>4 526 438,86</b>	<b>467 541,37</b>
<b>III - DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>15 483 467,44</b>	<b>25 351,80</b>	<b>15 458 115,64</b>
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit (1)			
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (2)			
Emprunts et dettes financières divers (+CC créateur)	15 483 467,44	25 351,80	15 458 115,64
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	140 917,29	156 367,25	-15 449,96
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>12 882 071,29</b>	<b>13 088 018,18</b>	<b>-205 946,89</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	8 409 950,41	8 572 805,08	-162 854,67
Dettes fiscales et sociales	2 482 000,64	2 593 717,77	-111 717,13
Autres	1 990 120,24	1 921 495,33	68 624,91
<b>DETTES DIVERSES</b>	<b>176 936,97</b>	<b>644 481,45</b>	<b>-467 544,48</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 944,77	235 773,99	-182 829,22
Dettes fiscales (Impôts sur les Sociétés)			
Autres	123 992,20	408 707,46	-284 715,26
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	198 135,00		198 135,00
<b>TOTAL III</b>	<b>28 881 527,99</b>	<b>13 914 218,68</b>	<b>14 967 309,31</b>
<b>IV - ECARTS DE CONVERSION : PASSIF</b>			
<b>TOTAL PASSIF (I à IV)</b>	<b>37 778 023,35</b>	<b>28 891 447,73</b>	<b>8 886 575,62</b>
(1) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(2) dont emprunts participatifs			

COMPTE DE RESULTAT AU :

31/12/2021

	EXERCICE N déc-21			EXERCICE N-1 déc-20	N-(N-1)
	FRANCE	EXPORT	TOTAL	TOTAL	
	<b>I - PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	142 058,16	109 143,79	251 201,95	246 699,57	4 502,38
Ventes de produits fabriqués	13 241 366,71	59 746 661,53	72 988 028,24	71 698 094,79	1 289 933,45
Ventes de produits résiduels					
Prestations services et activités annexes	4 118 297,51	3 213 035,00	7 331 332,51	3 786 485,64	3 544 846,87
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NET</b>	<b>17 501 722,38</b>	<b>63 068 840,32</b>	<b>80 570 562,70</b>	<b>75 731 280,00</b>	<b>4 839 282,70</b>
PRODUCTION STOCKEE			3 430 474,50	89 276,32	3 341 198,18
PRODUCTION IMMOBILISEE			17 354,70	2 258,00	15 096,70
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			329 362,60	187,41	329 175,19
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS			2 726 696,74	3 161 447,52	-434 750,78
TRANSFERT DE CHARGES			1 345,23	777,81	567,42
AUTRES PRODUITS			69 733,74		69 733,74
<b>TOTAL I (2)</b>			<b>87 145 530,21</b>	<b>78 986 227,08</b>	<b>8 160 303,15</b>
<b>II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS			51 192 997,07	39 719 526,86	11 473 470,21
VARIATION DE STOCKS			-686 683,62	108 051,38	-794 735,00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			22 357 535,31	18 351 680,44	4 005 854,87
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES			793 055,69	1 586 216,66	-793 160,97
SALAIRES ET TRAITEMENTS			9 042 173,14	8 523 772,72	518 400,42
CHARGES SOCIALES			4 699 320,99	4 193 284,52	506 036,47
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			3 762 183,21	4 062 936,08	-300 752,87
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			2 318 845,01	2 450 230,00	-131 384,99
<b>TOTAL II (4)</b>			<b>93 479 426,80</b>	<b>78 995 698,66</b>	<b>14 483 728,14</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION I - II</b>			<b>-6 333 896,59</b>	<b>-10 471,60</b>	<b>-6 323 424,99</b>
<b>III - PRODUITS FINANCIERS</b>					
DE PARTICIPATIONS (5)					
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE (5)					
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES				598,02	-598,02
REPRISES SUR PROVISIONS					
TRANSFERTS DE CHARGES					
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			198 563,18	166 746,68	31 816,50
PRODUITS NETS sur CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
<b>TOTAL III</b>			<b>198 563,18</b>	<b>167 344,70</b>	<b>31 218,48</b>
<b>IV - CHARGES FINANCIERES</b>					
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES (6)			505 816,52	289 271,08	216 545,44
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			165 654,06	171 146,23	-5 492,17
CHARGES NETTES sur CESSIONS de VALEURS MOBILIERES de PLACEMENT					
<b>TOTAL IV</b>			<b>671 470,58</b>	<b>460 417,31</b>	<b>211 053,27</b>
<b>2- RESULTAT FINANCIER III - IV</b>			<b>-472 907,40</b>	<b>-293 072,61</b>	<b>-179 834,79</b>
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 + 2</b>		<b>-6 806 803,99</b>	<b>-303 544,21</b>	<b>-6 503 259,78</b>

COMPTE DE RESULTAT AU :

31/12/2021

		EXERCICE N déc-21	EXERCICE N-1 déc-20	N-(N-1)
<b>V - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
	SUR OPERATIONS DE GESTION	3 889,93	10 311,15	-6 421,22
	SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 229 863,10	854 864,10	374 999,00
	REPRISES SUR PROVISIONS	757 139,70	123 888,24	633 251,46
	TRANSFERT DE CHARGES			
	<b>TOTAL V</b>	<b>1 990 892,73</b>	<b>989 063,49</b>	<b>1 001 829,24</b>
<b>VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
	SUR OPERATIONS DE GESTION	24 695,75	41 122,33	-16 426,58
	SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
	AUTRES	731 227,85	95 497,24	635 730,61
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	635 615,48	23 048,34	612 567,14
	<b>TOTAL VI</b>	<b>1 391 539,08</b>	<b>159 667,91</b>	<b>1 231 871,17</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>V - VI</b>	<b>599 353,65</b>	<b>829 395,58</b>	<b>-230 041,93</b>
<b>VII - PARTICIPATIONS DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION</b>				
<b>VIII IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>				
		4 265,62		4 265,62
<b>5 - TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>I + III + V</b>	<b>89 334 986,12</b>	<b>80 141 635,25</b>	<b>9 193 350,87</b>
<b>6 - TOTAL DES CHARGES</b>	<b>II + IV + VI + VII + VIII</b>	<b>95 546 702,08</b>	<b>79 615 783,88</b>	<b>15 930 918,20</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>-6 211 715,96</b>	<b>525 851,37</b>	<b>-6 737 567,33</b>

**ANNEXE**

**A - PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes annuels d'Altuglas International SAS ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principales règles et méthodes appliquées par la société sont présentées ci-dessous :

**1) Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les marques et savoir-faire acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans la mesure où leur durée d'utilité est indéterminée, ils ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur.

Les amortissements économiques sont calculés sauf cas particulier suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ; ils figurent en diminution de l'actif. Les durées d'utilité généralement retenues sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles	durée d'utilité
- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Installations techniques	10 ans
- Matériel et outillage industriel	4 / 10 ans

Ces durées d'amortissement sont susceptibles d'être modifiées si la société estime en fonction de circonstances externes ou internes que les durées d'utilité déterminées à l'origine ne sont plus appropriées. Ces changements d'estimation comptable sont comptabilisés de manière prospective. La valeur résiduelle en fin de durée d'utilisation est toujours nulle.

## 2) Stocks

Les matières premières, marchandises et approvisionnements sont enregistrés en stock à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les produits finis sont enregistrés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

L'ensemble des stocks est évalué suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation sur les stocks est constatée lorsque leur valeur déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est inférieure à leur valeur de réalisation. Pour l'appréciation de la valeur de réalisation, sont notamment pris en compte les éléments suivants : rotation insuffisante, péremption, défaut de qualité, prix de vente, etc.

## 3) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances libellées en devises ont été revalorisées au cours du 31 décembre.

Les effets à l'encaissement sont classés parmi les créances.

## 4) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Conformément au règlement ANC 2015 05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme, Altuglas International SAS réévalue ses positions en devise et ses instruments de couverture au cours de clôture.

Altuglas International SAS couvrant sa position de change globalement, la différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours ainsi que la réévaluation des instruments de couverture adossés est portée en compte de résultat.

## 5) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Il existe pour la société une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements passés, à l'égard d'un tiers. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que la société assumera certaines responsabilités ;
- Il est certain ou probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au profit de ces tiers ;
- Le montant peut être estimé de manière fiable et correspond à la meilleure estimation possible de l'engagement. Dans les cas exceptionnels où le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, le passif correspondant fait l'objet d'une mention en annexe (voir ci-après Note C8 *Passifs et passifs éventuels*).

Lorsqu'il est attendu un remboursement partiel ou total de la dépense qui a fait l'objet d'une provision, le remboursement attendu est comptabilisé en créance, si et seulement si la société a la quasi-certitude de le recevoir.

Les frais juridiques rendus nécessaires par la défense des intérêts de la société sont provisionnés lorsqu'ils sont significatifs.

Les provisions à long terme, autres que les provisions pour pensions et engagements similaires envers le personnel, ne sont ni indexées sur l'inflation ni actualisées, l'impact net de ces effets étant non significatif.

Dans ce cadre, la société a été conduite à définir des modalités de reconnaissance comptable et d'évaluation spécifiques à certaines catégories de provisions :

a) Provisions pour protection de l'environnement

Les provisions sont constituées lors des décisions préfectorales ou assimilées (DREAL, Conseil Régional...), inscription au registre BASOL des sites pollués, étude simplifiée des risques avec classement 1 ou en cas d'engagement de la Direction Générale.

Les dépenses provisionnées font l'objet d'une estimation de la part des services spécialisés de la société ou de sociétés extérieures ainsi que d'un échéancier de réalisation.

En règle générale, les travaux couverts par les provisions sont engagés dans un délai rapproché (inférieur ou égal à quatre ans). Pour les travaux prévus à plus long terme ou dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs années, aucune correction n'est effectuée pour ajuster les dépenses à leur valeur actuelle dans la mesure où cet effet est compensé par l'accroissement attendu des dépenses du fait de la dérive des coûts de construction.

Il convient de noter que d'une façon générale les usines chimiques sont conçues et exploitées sans terme prévisible de telle sorte qu'aucune obligation de remise en état des sites en fin de vie ne peut être caractérisée. Le seul cas de passif éventuel identifié dans ce cadre correspond au cas des installations de la société située sur des terrains appartenant à des tiers, en particulier sur le domaine public maritime. Ces tiers pourraient théoriquement, à la fin du titre d'occupation, demander la remise en état initial du site. Cette hypothèse de non-renouvellement du titre d'occupation paraît toutefois très peu plausible.

b) Provisions pour restructuration et cessation d'activité

Les provisions sont constituées lors de la première information à un Comité d'Etablissement ou à un Comité Central d'Entreprise. Elles couvrent les coûts sociaux estimés en fonction des Plans de Sauvegarde de l'Emploi, les frais de personnel entre la date de l'arrêt et le départ de la personne, les coûts de démolition et de dépollution et des frais divers (mesures locales d'accompagnement...).

c) Provisions pour retraites et autres avantages envers le personnel

La Société Altuglas International SAS a accordé des garanties de compléments de retraites et des avantages autres que les retraites (indemnités de départ en retraite, médailles du travail et gratifications d'ancienneté, prévoyance et frais de santé) à certains personnels.

Le montant de la provision correspond à la valeur actuarielle des droits acquis par les bénéficiaires à la clôture de l'exercice. L'évaluation des engagements, selon la méthode des unités de crédit projetées, intègre principalement :

- un taux d'actualisation financière, défini en fonction de la durée des engagements (0,95% en 2021 contre 1% en 2020 pour les engagements à long terme),
- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'inflation,
- des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel et de progression des dépenses de santé.

Les pertes et gains actuariels sont constatés en résultat.

A partir de l'exercice clos le 31 décembre 2013, en cas de modification ou de création de régime, la totalité du coût des services passés est reconnue immédiatement en résultat d'exploitation.

Les régimes de retraite complémentaires ont fait l'objet en 2004 d'un transfert des droits auprès d'un organisme d'assurance, concernant la totalité des engagements envers les personnes déjà allocataires à la date de signature du contrat ainsi que l'intégralité des droits acquis à la fin de l'année 2004 pour les bénéficiaires potentiels encore en activité à cette date. Les engagements correspondants ne sont donc plus provisionnés, à l'exception des droits restant à acquérir par les salariés bénéficiaires potentiels en activité, droits qui sont provisionnés dans les comptes au fur et à mesure de l'acquisition des nouveaux droits et donnent lieu aux versements de primes complémentaires.

#### **6) Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens, apprécié notamment en fonction des termes des contrats de vente. Les retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités sont portés en déduction du chiffre d'affaires.

Dans le cas particulier de contrats impliquant un transfert de technologie, en contrepartie de la reconnaissance du résultat lors de la signature, une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir les pénalités encourues dans l'hypothèse où le niveau de performance contractuel ne serait pas atteint.

#### **7) Subventions reçues et avances remboursables**

- Subventions d'investissement

Les subventions reçues dans le but de financer des investissements de projets industriels sont enregistrées dans les capitaux propres. La prise en compte en produits exceptionnels est étalée dans le temps en fonction de la durée d'utilisation prévue de l'équipement financé.

- Subventions d'exploitation

Les subventions reçues dans le cadre de projets de recherche et développement sont portées en déduction des frais de recherche et développement.

## **B - INFORMATIONS SUR LES FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

### Cession de la société Altuglas International SAS au Groupe Trinseo

Le Groupe Arkema a finalisé le 3 mai 2021 la cession de l'activité PMMA à Trinseo et procédé à la cession de la société Altuglas International SAS. L'actionnaire d'Altuglas International SAS est désormais Trinseo France SAS.

Trinseo est un fournisseur mondial de solutions de matériaux et un fabricant de plastiques et de liants en latex destinés à un large éventail de marchés finaux (appareils électroniques, dispositifs médicaux, emballages ou infrastructures routières...)

### Cession du site Argenteuil

Altuglas International a cédé un ensemble de locaux à usage d'entrepôts et de bureaux situé à Argenteuil à la société auparavant locataire de ces locaux cf Note 13. Produits et charges exceptionnels.

## C - NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2021

### 1) Immobilisations incorporelles et corporelles

La variation des immobilisations en valeur brute est détaillée dans le tableau ci-après :

en milliers d'euros	Valeur brute au début d'exercice	Reclassement	Augmentation	Diminution	Valeur brute en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Brevets/logiciels et droits similaires	1 492	39		-183	1 348
Fonds commercial	1 860				1 860
Autres		16			16
Immo. incorporelles en cours	-				
<b>TOTAL I</b>	<b>3 352</b>	<b>55</b>		<b>-183</b>	<b>3 224</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	1 770			-738	1 032
Constructions	12 928	339		-380	12 887
Installations techniques, matériels et outillages industriels	39 551	795		-1 216	39 130
Autres immobilisations corporelles	512	206		-243	475
Immobilisations corporelles en cours	371	- 1 395	1 740		716
Avances et acomptes	-				-
<b>TOTAL II</b>	<b>55 132</b>	<b>-55</b>	<b>1 740</b>	<b>-2 577</b>	<b>54 240</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>58 484</b>	<b>-</b>	<b>1 740</b>	<b>-2 760</b>	<b>57 464</b>

Les investissements corporels de l'exercice 2021 s'élèvent à 1 740 K€.

Les désinvestissements correspondent à des mises au rebut ainsi qu'à la cession du site d'Argenteuil.

La variation des amortissements est détaillée dans le tableau ci-après :

en milliers d'euros	Amortissements en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Amortissements en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Brevets/logiciels/licences/Procédés	1 359	57	-183	1 233
Fonds commercial				
Autres	-			
<b>TOTAL I</b>	<b>1 359</b>	<b>57</b>	<b>-183</b>	<b>1 233</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Aménagement Terrains	245	3	-7	241
Constructions	10 685	451	-380	10 756
Installations techniques, matériels et outillages industriels	35 957	799	-1 216	35 540
Autres immobilisations corporelles	466	32	-243	255
Autres imm. Corp en cours				
<b>TOTAL II</b>	<b>47 353</b>	<b>1 285</b>	<b>-1 846</b>	<b>46 792</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>48 712</b>	<b>1 342</b>	<b>-2 029</b>	<b>48 025</b>

Les augmentations s'analysent comme suit :

- Dotations d'exploitation 1 342 K€

- La variation des provisions pour dépréciation des immobilisations est détaillée dans le tableau ci-après :

(en milliers d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
<b>Dépréciations</b>				
Immobilisations incorporelles	1 860			1 860
Immobilisations corporelles	1 180		-825	355 (i)
<b>TOTAL</b>	<b>3 040</b>		<b>-825</b>	<b>2 215</b>

Les reprises s'analysent comme suit :

- Reprises sur provision pour dépréciation en exploitation : 94 K€
- Reprises sur provision pour dépréciation en exceptionnel 731 K€

(i) Les reprises de **dépréciations concernant les immobilisations corporelles** proviennent principalement de la vente du terrain d'Argenteuil

## 2) Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute en fin d'exercice
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Prêts	32	189		221
Dépôts et cautionnements versés		75		75
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>264</b>		<b>296</b>

- Les **immobilisations financières** sont principalement constituées d'un prêt octroyé à Total Petrochemicals France afin de financer des investissements dans le cadre du contrat de plateforme de Carling.

## 3) Stocks et en cours

en milliers d'euros	Valeur en début d'exercice		Variation de l'exercice		Valeur en fin d'exercice	
	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation
Matières premières	2 460	610	629	5	3 089	615
Matières consommables	2 646	1 405	-150	-56	2 496	1 349
Emballages	128	-			128	-
Produits intermédiaires et finis. et marchandises	4 154	197	3 638	-18	7 792	179
<b>TOTAL</b>	<b>9 388</b>	<b>2 212</b>	<b>4 117</b>	<b>-69</b>	<b>13 505</b>	<b>2 143</b>

## 4) Ventilation de l'actif par échéance

Les échéances des créances détenues par la société au 31 décembre 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros	Montant Brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an
<b>Actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes	28	28	
Créances clients et comptes rattachés	13 353	13 353	
Autres Créances d'exploitation	598	598	
Créances diverses	176	176	
	<b>14 155</b>	<b>14 155</b>	

### 5) Capitaux propres

Le capital de la société est composé de 557 780 actions et est détenu à hauteur de 100 % par la société Trinseo France SAS.

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2020 avant affectation	Affectation du résultat AG du 15/04/2021	Résultat 2021	Au 31/12/2021 avant affectation
Capital	8 503			8 503
Prime d'émission				
Réserve légale		26		26
Autres Réserves				-
Réserve spéciale résultant de la réduction de capital	-			
Report à nouveau	936	500		1 436
Résultat de l'exercice 2020	526	-526		-
Résultat de l'exercice 2021			-6 212	-6 212
<b>Situation Nette</b>	<b>9 965</b>	<b>-</b>	<b>-6 212</b>	<b>3 753</b>
Subventions d'investissements	486		-337	149
Provisions réglementées				
<b>Capitaux Propres</b>	<b>10 451</b>		<b>-6 549</b>	<b>3 902</b>

L'Associé Unique sur proposition du Comité de Surveillance a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 525 851,37 euros au compte réserve légale à hauteur de 26 292,57 €. Le solde est affecté en totalité au compte report à nouveau.

## 6) Provisions pour risques et charges

Les variations des provisions et dépréciations inscrites au bilan de la société sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
<b>Provisions autres litiges</b>		596		596 (i)
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Restructuration / cessation d'activité	17			17
Environnement / désamiantage	275	4	-124	155
Autres risques et charges	911	31	-17	925
Médailles et gratifications d'ancienneté	865	81	-63	883
Retraites et prévoyance	2 459	192	-232	2 419
<b>TOTAL</b>	<b>4 527</b>	<b>904</b>	<b>-436</b>	<b>4 995</b>

Ces variations s'analysent comme suit :

Dotations / reprises d'exploitation	-142
Dotations / reprises financières	
Dotations / reprises exceptionnelles	610
Dotations / reprises impôts	
<b>Total Variation</b>	<b>468</b>

Les **provisions pour risques et charges** affichent une augmentation nette de 468 K€

Les principales variations de l'exercice 2021 résultent :

- (i) des provisions pour autres litiges à hauteur de 0,5 millions d'euros concernant des risques relatifs au personnel.

## 7) Passifs et passifs éventuels

### a) Environnement

Les activités d'Altuglas International SAS sont soumises à un ensemble de réglementations locales, nationales et internationales en constante évolution dans le domaine de l'environnement et de la sécurité industrielle qui impose des prescriptions de plus en plus complexes et contraignantes. A ce titre, ces activités peuvent comporter un risque de mise en jeu de la responsabilité d'Altuglas International SAS notamment en matière de dépollution des sites et de sécurité industrielle.

Compte tenu des informations disponibles et des provisions relatives à l'environnement enregistrées dans les comptes, la direction d'Altuglas International SAS estime que les passifs environnementaux recensés à ce stade sont évalués et pris en compte dans les états financiers au mieux de leur connaissance. Toutefois si les lois, réglementations ou politiques gouvernementales en matière d'environnement étaient amenées à évoluer, les obligations d'Altuglas International SAS pourraient être modifiées et entraîner des nouveaux coûts.

Des sites actuellement exploités par Altuglas International SAS ou ayant été exploités ou cédés par Altuglas International SAS dans le passé, des sites voisins ou des sites sur lesquels Altuglas International SAS a entreposé ou fait éliminer des déchets, ont fait, font encore ou pourraient dans le futur faire l'objet de demandes spécifiques de dépollution ou de maîtrise des émissions de la part des autorités compétentes.

#### *Sites en activité*

Altuglas International SAS dispose de sites dont certains sont probablement pollués compte tenu de leur forte ancienneté et de la diversité des activités qui y sont exercées ou y ont été exercées dans le passé. Sur ces sites, certaines situations ont été identifiées, et Altuglas International SAS a d'ores et déjà effectué certains travaux de dépollution, ou envisagé des plans d'action et constitué des provisions pour faire face aux travaux de dépollution à venir.

### b) Formation

La loi du 5 mars 2014 remplace le dispositif du Droit Individuel à la Formation (DIF) par celui du Compte Personnel de Formation (CPF) au 1er janvier 2015. Les droits à DIF à fin 2014 ont été transférés dans le compte personnel de formation, celui-ci fonctionnant par l'alimentation d'heures chaque année dans la limite de 150 heures.

8) Dettes financières

en milliers d'euros	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Découvert bancaire				
Autres dettes financières	15 483	15 483		
Emprunts auprès des entreprises liées				
<b>TOTAL</b>	<b>15 483</b>	<b>15 483</b>		

Les autres dettes financières sont essentiellement constituées du compte-courant vis-à-vis de sociétés du groupe Trinseo.

9) Dettes diverses

en milliers d'euros	Montant brut	dont à un an au plus	dont à plus d'un an et 5 ans au plus	dont à plus de 5 ans
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	141	141		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 410	8 410		
Dettes fiscales et sociales	2 482	2 482		
Autres dettes d'exploitation	1 990	1 990		
Produits constatés d'avance	198	198		
Autres dettes diverses	177	177		
<b>TOTAL</b>	<b>13 398</b>	<b>13 398</b>		

**10) Information sur les postes concernant les entreprises liées**

Sociétés du Groupe Trinseo susceptibles d'être incluses par intégration globale ou liées par un lien de participation.

<b>Entreprises liées</b>	Milliers d'euros
<b>Immobilisations financières</b>	
Participations	
Créances et autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	1 369
Créances diverses	
<b>Dettes</b>	
Emprunts et Dettes Financières divers	15 483
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	5 384
<b>Charges Financières</b>	
Intérêts et Charges assimilés	187
<b>Produits Financiers</b>	
Produits de participations	
Autres intérêts et produits assimilés	

**11) Informations concernant les parties liées**

Les transactions avec les parties liées s'effectuent en quasi-totalité avec d'autres sociétés du Groupe Trinseo et n'entrent pas dans le champ d'application de l'article 831-3 du Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

**12) Transfert de charges d'exploitation**

Le montant comptabilisé en transfert de charges d'exploitation correspond à des indemnités reçues ou à recevoir de compagnies d'assurances

**13) Produits et charges exceptionnels**

Les éléments exceptionnels de l'exercice 2021 dégagent un bénéfice de 599 K€, essentiellement constitué de la plus-value réalisée lors de la cession du terrain d'Argenteuil pour 1 200 K€ compensée par une provision pour risque, contre un résultat positif à hauteur de 829 K€ pour l'exercice 2020

**14) Engagements hors bilan**

	<b>Engagements donnés (en milliers d'euros)</b>
Engagements de location longue durée	2 441
Engagements contrat d'achat	173 670

**15) Intégration fiscale**

Suite à la cession de la société au groupe TRINSEO, Altuglas International SAS a quitté le 1<sup>er</sup> janvier 2021 l'intégration fiscale signée entre Arkema S.A. et Altuglas International SAS le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Au 31 décembre 2021, la société ne fait plus partie d'un groupe d'intégration fiscale.

**16) Accroissement et allègement de la dette future d'impôt au 31 décembre 2021**

*en milliers d'euros*

Provisions réglementées	<b>2021</b>
Provision pour Hausse de Prix	-
Amortissements Dérogatoires	-
Charges non déductibles temporairement	<b>2021</b>
Provision pour Retraites et Prévoyance	2 586
Autres charges	<u>4 637</u>
	7 223

Le déficit fiscal reportable propre d'Altuglas International SAS fin 2021 s'élève à 4,6 millions d'euros (montant résiduel du déficit fiscal de l'exercice 2006). Le résultat fiscal de 2021 s'élève à -7,2 millions d'euros

**17) Ventilation de l'effectif (CDI+CDD)**

CATÉGORIES	Personnel inscrit payé	Personnel mis à la disposition de l'entreprise	Personnel Inscrit Détaché	Effectif total utilisé
Ingénieurs et cadres	34	-	-	34
Agents de maîtrise	60	-	-	60
Collaborateurs et ouvriers	62	-	-	62
<b>TOTAUX</b>	<b>156</b>	-		<b>156</b>

**18) Rémunération des organes d'administration**

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Conseil d'Administration d'Altuglas International SAS en leur qualité d'administrateur, dans la mesure où cette fonction est exercée par des salariés ou mandataires sociaux d'autres sociétés du groupe Trinseo.

**19) Evénements postérieurs à la clôture**

Néant



**ALTUGLAS INTERNATIONAL SAS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 8.503.169,66 Euros**  
**Siège social : Siège social : Tour CB1**  
**16 Place de l'Iris**  
**92400 COLOMBES**  
**388 432 171 RCS NANTERRE**

(la « Société »)  
-----

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 28 juin 2022**

**PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique approuve le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code qui s'est élevé à 5 177€ euros au cours de l'exercice écoulé et prend acte que compte tenu de la situation fiscale de la Société en 2021, la non déductibilité de ces charges ne s'est pas traduite par un impôt courant additionnel.

**DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à une perte de -6.211.715,96€ en totalité au compte « Report à nouveau » qui est ainsi porté de la somme de +1.435.453,36 € à la somme de -4.776.262,60 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

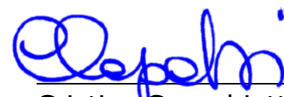
**TROISIEME DECISION nouveauté 2022**

L'Associé Unique ayant constaté que le bilan au 31 décembre 2021 fait apparaître que le montant des capitaux propres est inférieur à la moitié du capital social, décide de ne pas dissoudre la société.

**QUATRIEME DECISION**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente séance pour l'accomplissement des formalités légales de publicité et autres.

Sole Shareholder:  
Trinseo France SAS



Cristina Capachietti  
President

## **ALTUGLAS INTERNATIONAL SAS**

**Société par actions simplifiée au capital de 8.503.169,66 Euros**

**Siège social : Tour CB1**

**16 Place de l'Iris**

**92400 COLOMBES**

**388 432 171 RCS NANTERRE**

### **RAPPORT DU PRESIDENT**

Cher Associé,

Nous vous avons convoqué en exécution des prescriptions légales et statutaires afin de :

- vous exposer la situation de la Société, son activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les résultats d'ensemble de la Société, et soumettre à votre approbation :
  - o les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes.

Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, le présent rapport, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020, et tous autres documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

### **EXPOSE GENERAL SUR L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2021**

### **ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021**

### **EVOLUTION DU MARCHE-FAITS CARACTERISTIQUES**

Pour Altuglas International, le volume des plaques coulées est en 2021 à 20.7kt (pour 22.7kt en 2020). Le volume des plaques coulées MP est à 12.1kt (pour 15.5kt en 2020), celui du Sanitaire à 7.9kt (pour 6.5kt en 2020) et celui des Blocs à 0.8kt (pour 0.6kt en 2020). L'année 2021 a été marquée par un retour à la normale des volumes après une année 2020 particulièrement haute liée aux plaques de protection Covid.

Sur la deuxième partie de l'année les coûts matières du MAM ont fortement augmenté à cause notamment du Gaz Naturel, cette hausse étant compensée par les prix et les marges de l'Ammonium Sulfate, coproduit du MAM.

Altuglas International a cédé les locaux à usage d'entrepôts et de bureaux situé à Argenteuil à la société auparavant locataire.

Le Groupe Arkema a finalisé le 3 mai 2021 la cession de l'activité PMMA au Groupe Trinséo et procédé à la cession de la société Altuglas International SAS. L'actionnaire d'Altuglas International SAS est désormais Trinséo France SAS

## **LES EFFECTIFS**

L'effectif inscrit moyen 2021 est de 156, contre 157 personnes en 2020.

## **LES INVESTISSEMENTS**

Les liquidations d'investissements sur 2021 s'élèvent à 1740 K€.

## **LES RESULTATS**

Le résultat d'exploitation était nul en 2020 et est de -6.3M€ en 2021.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par une perte de -6.211.715,96€ que nous vous proposons d'affecter en totalité au comptes « Report à nouveau » qui serait ainsi porté de la somme de +1.435.453,36 € à la somme de -4.776.262,60 €.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est indiqué que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'est élevé à 5 177€ au cours de l'exercice écoulé et que compte tenu de la situation fiscale de la société en 2021, la non déductibilité de ces charges ne s'est pas traduite par un impôt courant additionnel.

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

## **CAPITAL SOCIAL**

Si vous acceptez la proposition d'affectation du résultat détaillée ci-dessus, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 3.902.515,13 euros, pour un capital social de 8.503.169,66 euros.

Aux termes de l'article L. 225-248 du Code de commerce, si, du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique doit être convoqué à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution de la Société.

Dans le cas où la dissolution anticipée ne serait pas prononcée, la Société devra, au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit réduire son capital social d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves, soit avoir reconstitué les capitaux propres à hauteur au moins de la moitié de son capital.

Nous vous proposons de décider la poursuite de l'activité de la Société.

## **INFORMATION SUR LA SITUATION FINANCIERE ET L'ENDETTEMENT**

Capacité d'autofinancement de l'activité	-4.5 M€
Cessions/Réductions d'immobilisations	+0.3M€
Diminution des capitaux propres	-0.3 M€
Acquisition/Augmentation d'immobilisations	0.0 M€
Augmentation du besoin en fonds de roulement	-7.8 M€
Variation de la dette nette :	-12.3 M€

L'endettement net de la société est passé de -0.5 M€ au 31 décembre 2020 à +11.8M€ au 31 décembre 2021.

**DETAIL DES DELAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS**  
**Articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce**

La ventilation du nombre et du montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu au 31 décembre 2021 pour les fournisseurs est la suivante :

<b>Article D. 441 I-1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
en K€	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	2	4	0	2	14	20
Montant total des factures concernées	45	21	0	1	116	138
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,06%	0,03%	0,00%	0,00%	0,16%	0,19%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues	- €	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
<b>( C ) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	délais contractuels					

La ventilation du nombre et du montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu au 31 décembre 2021 pour les clients est la suivante :

<b>Article D. 441 I-1° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	9					<124
Montant total des factures concernées	54	543	244	170	302	1313
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	0,07%	0.67%	0,30%	0,21%	0,37%	1.63%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues	0	0	0	0	0	0
<b>( C ) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels de la commande					

### **EVOLUTION PREVISIBLE – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant.

### **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les travaux de recherche réalisés par l'équipe du GRL Arkema France, dans le domaine des plaques ont pour objectif de développer des produits nouveaux permettant d'accéder à de nouveaux marchés. Les thèmes principaux sont la mise au point de matériaux présentant les caractéristiques permettant d'avoir accès à des applications dans le bâtiment et la construction ainsi que de matériaux répondant aux normes aéronautiques.

## **CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

## **SUCCESSALES**

Néant.

## **PRETS INTER-ENTREPRISES**

Néant.

## **DETENTION DU CAPITAL**

Nous vous rappelons que le capital social de la Société est intégralement détenu par la société Trinséo France Sas.

## **ACTIVITE DES FILIALES, PRISES DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE**

Nous n'avons pas effectué de prises de participation ou de contrôle dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé.

\* \*  
\*

Nous vous demandons d'approuver les décisions que nous vous proposons.



---

Michel Brendel  
**LE PRESIDENT**



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Altuglas International S.A.S.*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021  
Altuglas International S.A.S.  
16 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie  
*Ce rapport contient 24 pages*  
Référence : FQ-22-2-11

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une société de droit anglais  
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles et du Centre

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Altuglas International S.A.S.**

Siège social : 16 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé unique de la société Altuglas International S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Altuglas International S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



**Altuglas International S.A.S.**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 juin 2022

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

François Quédiniac  
Associé

ACTIF	EXERCICE N 31/12/2021			EXERCICE N-1 31/12/2020	N-(N-1)
	BRUT	AMORT. & PROVISIONS	NET		
Capital souscrit non appelé					
<b>I - ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 276 834,22</b>	<b>3 092 848,42</b>	<b>183 985,80</b>	<b>131 776,14</b>	<b>52 209,66</b>
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concession, brevets et droits similaires	1 347 534,23	1 233 256,28	114 277,95	131 776,14	-17 498,19
Fond commercial	1 859 592,14	1 859 592,14			
Autres immobilisations incorporelles	15 600,00		15 600,00		15 600,00
Immobilisations incorporelles en cours	54 107,85		54 107,85		54 107,85
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>54 237 692,60</b>	<b>47 146 389,92</b>	<b>7 091 302,68</b>	<b>6 597 137,54</b>	<b>494 165,14</b>
Terrains	1 031 684,10	241 656,40	790 027,70	792 632,28	-2 604,58
Constructions	12 885 803,07	11 109 403,66	1 776 399,41	1 794 601,72	-18 202,31
Instal. techn., matériel & outill. industriels	39 128 471,26	35 539 731,14	3 588 740,12	3 592 758,86	-4 018,74
Autres	476 198,97	255 598,72	220 600,25	46 721,32	173 878,93
Immobilisations corporelles en cours	715 535,20		715 535,20	370 423,36	345 111,84
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>295 718,10</b>		<b>295 718,10</b>	<b>32 288,09</b>	<b>263 430,01</b>
Prêts	221 099,60		221 099,60	32 288,09	188 811,51
Dépôts et cautionnements versés	74 618,50		74 618,50		74 618,50
Autres créances immobilisées					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>57 810 244,92</b>	<b>50 239 238,34</b>	<b>7 571 006,58</b>	<b>6 761 201,77</b>	<b>809 804,81</b>
<b>II - ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>13 505 471,03</b>	<b>2 143 553,85</b>	<b>11 361 917,18</b>	<b>7 176 314,69</b>	<b>4 185 602,49</b>
Matières premières	3 089 556,67	614 959,00	2 474 597,67	1 850 684,77	623 912,90
Matières Consommables	2 496 444,29	1 349 330,85	1 147 113,44	1 241 033,83	-93 920,39
Emballages	127 641,24		127 641,24	127 628,40	12,84
Produits intermédiaires et finis	7 735 022,15	179 264,00	7 555 758,15	3 920 552,25	3 635 205,90
Marchandises	56 806,68		56 806,68	36 415,44	20 391,24
<b>AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>	<b>28 259,62</b>		<b>28 259,62</b>	<b>18 298,25</b>	<b>9 961,37</b>
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>13 950 703,48</b>	<b>77 646,49</b>	<b>13 873 056,99</b>	<b>10 185 894,57</b>	<b>3 687 162,42</b>
Clients et comptes rattachés	13 352 581,17	77 646,49	13 274 934,68	9 459 124,27	3 815 810,41
Compte courant Groupe					
Autres*	598 122,31		598 122,31	726 770,30	-128 647,99
<b>CREANCES DIVERSES</b>	<b>176 351,00</b>		<b>176 351,00</b>	<b>4 223 664,01</b>	<b>-4 047 313,01</b>
Capital souscrit appelé, non versé					
Autres*	176 351,00		176 351,00	4 223 664,01	-4 047 313,01
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>3 693 457,85</b>		<b>3 693 457,85</b>	<b>516 777,44</b>	<b>3 176 680,41</b>
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>1 073 974,13</b>		<b>1 073 974,13</b>	<b>9 297,00</b>	<b>1 064 677,13</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>32 428 217,11</b>	<b>2 221 200,34</b>	<b>30 207 016,77</b>	<b>22 130 245,96</b>	<b>8 076 770,81</b>
<b>III - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>					
<b>IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b>					
<b>V - ECARTS DE CONVERSION : ACTIF</b>					
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>90 238 462,03</b>	<b>52 460 438,68</b>	<b>37 778 023,35</b>	<b>28 891 447,73</b>	<b>8 886 575,62</b>

\* reclassement des autres créances d'exploitation en créances d'exploitation, auparavant classées en créances diverses

PASSIF	EXERCICE N déc-21	EXERCICE N-1 déc-20	N-(N-1)
<b>I - CAPITAUX PROPRES</b>			
CAPITAL SOCIAL (dont versé )	8 503 169,66	8 503 169,66	
PRIMES D'EMISSION, de FUSION, d'APPORT, ...			
ECARTS DE REEVALUATION			
RESERVES			
Réserve légale	26 292,57		26 292,57
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres (réserve spéciale issue de la réduct de K)			
REPORT A NOUVEAU	1 435 453,36	935 894,56	499 558,80
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 211 715,96	525 851,37	-6 737 567,33
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	149 315,50	485 874,60	-336 559,10
PROVISIONS REGLEMENTEES			
<b>TOTAL I</b>	<b>3 902 515,13</b>	<b>10 450 790,19</b>	<b>-6 548 275,06</b>
<b>II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 993 980,23	4 526 438,86	467 541,37
<b>TOTAL II</b>	<b>4 993 980,23</b>	<b>4 526 438,86</b>	<b>467 541,37</b>
<b>III - DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>15 483 467,44</b>	<b>25 351,80</b>	<b>15 458 115,64</b>
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit (1)			
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (2)			
Emprunts et dettes financières divers (+CC créateur)	15 483 467,44	25 351,80	15 458 115,64
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>	<b>140 917,29</b>	<b>156 367,25</b>	<b>-15 449,96</b>
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>12 882 071,29</b>	<b>13 088 018,18</b>	<b>-205 946,89</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	8 409 950,41	8 572 805,08	-162 854,67
Dettes fiscales et sociales	2 482 000,64	2 593 717,77	-111 717,13
Autres	1 990 120,24	1 921 495,33	68 624,91
<b>DETTES DIVERSES</b>	<b>176 936,97</b>	<b>644 481,45</b>	<b>-467 544,48</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 944,77	235 773,99	-182 829,22
Dettes fiscales (Impôts sur les Sociétés)			
Autres	123 992,20	408 707,46	-284 715,26
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>198 135,00</b>		<b>198 135,00</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>28 881 527,99</b>	<b>13 914 218,68</b>	<b>14 967 309,31</b>
<b>IV - ECARTS DE CONVERSION : PASSIF</b>			
<b>TOTAL PASSIF (I à IV)</b>	<b>37 778 023,35</b>	<b>28 891 447,73</b>	<b>8 886 575,62</b>
(1) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(2) dont emprunts participatifs			

COMPTE DE RESULTAT AU :

31/12/2021

	EXERCICE N déc-21			EXERCICE N-1 déc-20	N-(N-1)
	FRANCE	EXPORT	TOTAL	TOTAL	
	<b>I - PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	142 058,16	109 143,79	251 201,95	246 699,57	4 502,38
Ventes de produits fabriqués	13 241 366,71	59 746 661,53	72 988 028,24	71 698 094,79	1 289 933,45
Ventes de produits résiduels					
Prestations services et activités annexes	4 118 297,51	3 213 035,00	7 331 332,51	3 786 485,64	3 544 846,87
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NET</b>	<b>17 501 722,38</b>	<b>63 068 840,32</b>	<b>80 570 562,70</b>	<b>75 731 280,00</b>	<b>4 839 282,70</b>
PRODUCTION STOCKEE			3 430 474,50	89 276,32	3 341 198,18
PRODUCTION IMMOBILISEE			17 354,70	2 258,00	15 096,70
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			329 362,60	187,41	329 175,19
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS			2 726 696,74	3 161 447,52	-434 750,78
TRANSFERT DE CHARGES			1 345,23	777,81	567,42
AUTRES PRODUITS			69 733,74		69 733,74
<b>TOTAL I (2)</b>			<b>87 145 530,21</b>	<b>78 985 227,06</b>	<b>8 160 303,15</b>
<b>II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS			51 192 997,07	39 719 526,86	11 473 470,21
VARIATION DE STOCKS			-686 683,62	108 051,38	-794 735,00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			22 357 535,31	18 351 680,44	4 005 854,87
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES			793 055,69	1 586 216,66	-793 160,97
SALAIRES ET TRAITEMENTS			9 042 173,14	8 523 772,72	518 400,42
CHARGES SOCIALES			4 699 320,99	4 193 284,52	506 036,47
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			3 762 183,21	4 062 936,08	-300 752,87
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			2 318 845,01	2 450 230,00	-131 384,99
<b>TOTAL II (4)</b>			<b>93 479 426,80</b>	<b>78 995 698,66</b>	<b>14 483 728,14</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION I - II</b>			<b>-6 333 896,59</b>	<b>-10 471,60</b>	<b>-6 323 424,99</b>
<b>III - PRODUITS FINANCIERS</b>					
DE PARTICIPATIONS (5)					
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE (5)				598,02	-598,02
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES					
REPRISES SUR PROVISIONS					
TRANSFERTS DE CHARGES					
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			198 563,18	166 746,68	31 816,50
PRODUITS NETS sur CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
<b>TOTAL III</b>			<b>198 563,18</b>	<b>167 344,70</b>	<b>31 218,48</b>
<b>IV - CHARGES FINANCIERES</b>					
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES (6)			505 816,52	289 271,08	216 545,44
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			165 654,06	171 146,23	-5 492,17
CHARGES NETTES sur CESSIONS de VALEURS MOBILIERES de PLACEMENT					
<b>TOTAL IV</b>			<b>671 470,58</b>	<b>460 417,31</b>	<b>211 053,27</b>
<b>2- RESULTAT FINANCIER III - IV</b>			<b>-472 907,40</b>	<b>-293 072,61</b>	<b>-179 834,79</b>
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 + 2</b>		<b>-6 806 803,99</b>	<b>-303 544,21</b>	<b>-6 503 259,78</b>

COMPTE DE RESULTAT AU :

31/12/2021

	EXERCICE N déc-21	EXERCICE N-1 déc-20	N-(N-1)
<b>V - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 889,93	10 311,15	-6 421,22
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 229 863,10	854 864,10	374 999,00
REPRISES SUR PROVISIONS	757 139,70	123 888,24	633 251,46
TRANSFERT DE CHARGES			
<b>TOTAL V</b>	<b>1 990 892,73</b>	<b>989 063,49</b>	<b>1 001 829,24</b>
<b>VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	24 695,75	41 122,33	-16 426,58
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
AUTRES	731 227,85	95 497,24	635 730,61
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	635 615,48	23 048,34	612 567,14
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 391 539,08</b>	<b>159 667,91</b>	<b>1 231 871,17</b>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL</b> <b>V - VI</b>	<b>599 353,65</b>	<b>829 395,58</b>	<b>-230 041,93</b>
<b>VII - PARTICIPATIONS DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION</b>			
<b>VIII IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	4 265,62		4 265,62
5- TOTAL DES PRODUITS                              I + III + V	89 334 986,12	80 141 635,25	9 193 350,87
6- TOTAL DES CHARGES                              II + IV+VI+VII+VIII	95 546 702,08	79 615 783,88	15 930 918,20
<b>RESULTAT</b>	<b>-6 211 715,96</b>	<b>525 851,37</b>	<b>-6 737 567,33</b>

**ANNEXE**

**A - PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes annuels d'Altuglas International SAS ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principales règles et méthodes appliquées par la société sont présentées ci-dessous :

**1) Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les marques et savoir-faire acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans la mesure où leur durée d'utilité est indéterminée, ils ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur.

Les amortissements économiques sont calculés sauf cas particulier suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ; ils figurent en diminution de l'actif. Les durées d'utilité généralement retenues sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles	durée d'utilité
- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Installations techniques	10 ans
- Matériel et outillage industriel	4 / 10 ans

Ces durées d'amortissement sont susceptibles d'être modifiées si la société estime en fonction de circonstances externes ou internes que les durées d'utilité déterminées à l'origine ne sont plus appropriées. Ces changements d'estimation comptable sont comptabilisés de manière prospective. La valeur résiduelle en fin de durée d'utilisation est toujours nulle.

## 2) Stocks

Les matières premières, marchandises et approvisionnements sont enregistrés en stock à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les produits finis sont enregistrés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

L'ensemble des stocks est évalué suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation sur les stocks est constatée lorsque leur valeur déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est inférieure à leur valeur de réalisation. Pour l'appréciation de la valeur de réalisation, sont notamment pris en compte les éléments suivants : rotation insuffisante, péremption, défaut de qualité, prix de vente, etc.

## 3) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances libellées en devises ont été revalorisées au cours du 31 décembre.

Les effets à l'encaissement sont classés parmi les créances.

## 4) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Conformément au règlement ANC 2015 05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme, Altuglas International SAS réévalue ses positions en devise et ses instruments de couverture au cours de clôture.

Altuglas International SAS couvrant sa position de change globalement, la différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours ainsi que la réévaluation des instruments de couverture adossés est portée en compte de résultat.

## 5) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Il existe pour la société une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements passés, à l'égard d'un tiers. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que la société assumera certaines responsabilités ;
- Il est certain ou probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au profit de ces tiers ;
- Le montant peut être estimé de manière fiable et correspond à la meilleure estimation possible de l'engagement. Dans les cas exceptionnels où le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, le passif correspondant fait l'objet d'une mention en annexe (voir ci-après Note C8 *Passifs et passifs éventuels*).

Lorsqu'il est attendu un remboursement partiel ou total de la dépense qui a fait l'objet d'une provision, le remboursement attendu est comptabilisé en créance, si et seulement si la société a la quasi-certitude de le recevoir.

Les frais juridiques rendus nécessaires par la défense des intérêts de la société sont provisionnés lorsqu'ils sont significatifs.

Les provisions à long terme, autres que les provisions pour pensions et engagements similaires envers le personnel, ne sont ni indexées sur l'inflation ni actualisées, l'impact net de ces effets étant non significatif.

Dans ce cadre, la société a été conduite à définir des modalités de reconnaissance comptable et d'évaluation spécifiques à certaines catégories de provisions :

a) Provisions pour protection de l'environnement

Les provisions sont constituées lors des décisions préfectorales ou assimilées (DREAL, Conseil Régional...), inscription au registre BASOL des sites pollués, étude simplifiée des risques avec classement 1 ou en cas d'engagement de la Direction Générale.

Les dépenses provisionnées font l'objet d'une estimation de la part des services spécialisés de la société ou de sociétés extérieures ainsi que d'un échéancier de réalisation.

En règle générale, les travaux couverts par les provisions sont engagés dans un délai rapproché (inférieur ou égal à quatre ans). Pour les travaux prévus à plus long terme ou dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs années, aucune correction n'est effectuée pour ajuster les dépenses à leur valeur actuelle dans la mesure où cet effet est compensé par l'accroissement attendu des dépenses du fait de la dérive des coûts de construction.

Il convient de noter que d'une façon générale les usines chimiques sont conçues et exploitées sans terme prévisible de telle sorte qu'aucune obligation de remise en état des sites en fin de vie ne peut être caractérisée. Le seul cas de passif éventuel identifié dans ce cadre correspond au cas des installations de la société située sur des terrains appartenant à des tiers, en particulier sur le domaine public maritime. Ces tiers pourraient théoriquement, à la fin du titre d'occupation, demander la remise en état initial du site. Cette hypothèse de non-renouvellement du titre d'occupation paraît toutefois très peu plausible.

b) Provisions pour restructuration et cessation d'activité

Les provisions sont constituées lors de la première information à un Comité d'Etablissement ou à un Comité Central d'Entreprise. Elles couvrent les coûts sociaux estimés en fonction des Plans de Sauvegarde de l'Emploi, les frais de personnel entre la date de l'arrêt et le départ de la personne, les coûts de démolition et de dépollution et des frais divers (mesures locales d'accompagnement...).

c) Provisions pour retraites et autres avantages envers le personnel

La Société Altuglas International SAS a accordé des garanties de compléments de retraites et des avantages autres que les retraites (indemnités de départ en retraite, médailles du travail et gratifications d'ancienneté, prévoyance et frais de santé) à certains personnels.

Le montant de la provision correspond à la valeur actuarielle des droits acquis par les bénéficiaires à la clôture de l'exercice. L'évaluation des engagements, selon la méthode des unités de crédit projetées, intègre principalement :

- un taux d'actualisation financière, défini en fonction de la durée des engagements (0,95% en 2021 contre 1% en 2020 pour les engagements à long terme),
- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'inflation,
- des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel et de progression des dépenses de santé.

Les pertes et gains actuariels sont constatés en résultat.

A partir de l'exercice clos le 31 décembre 2013, en cas de modification ou de création de régime, la totalité du coût des services passés est reconnue immédiatement en résultat d'exploitation.

Les régimes de retraite complémentaires ont fait l'objet en 2004 d'un transfert des droits auprès d'un organisme d'assurance, concernant la totalité des engagements envers les personnes déjà allocataires à la date de signature du contrat ainsi que l'intégralité des droits acquis à la fin de l'année 2004 pour les bénéficiaires potentiels encore en activité à cette date. Les engagements correspondants ne sont donc plus provisionnés, à l'exception des droits restant à acquérir par les salariés bénéficiaires potentiels en activité, droits qui sont provisionnés dans les comptes au fur et à mesure de l'acquisition des nouveaux droits et donnent lieu aux versements de primes complémentaires.

#### 6) Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens, apprécié notamment en fonction des termes des contrats de vente. Les retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités sont portés en déduction du chiffre d'affaires.

Dans le cas particulier de contrats impliquant un transfert de technologie, en contrepartie de la reconnaissance du résultat lors de la signature, une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir les pénalités encourues dans l'hypothèse où le niveau de performance contractuel ne serait pas atteint.

#### 7) Subventions reçues et avances remboursables

- Subventions d'investissement

Les subventions reçues dans le but de financer des investissements de projets industriels sont enregistrées dans les capitaux propres. La prise en compte en produits exceptionnels est étalée dans le temps en fonction de la durée d'utilisation prévue de l'équipement financé.

- Subventions d'exploitation

Les subventions reçues dans le cadre de projets de recherche et développement sont portées en déduction des frais de recherche et développement.

## **B - INFORMATIONS SUR LES FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

Cession de la société Altuglas International SAS au Groupe Trinseo

Le Groupe Arkema a finalisé le 3 mai 2021 la cession de l'activité PMMA à Trinseo et procédé à la cession de la société Altuglas International SAS. L'actionnaire d'Altuglas International SAS est désormais Trinseo France SAS.

Trinseo est un fournisseur mondial de solutions de matériaux et un fabricant de plastiques et de liants en latex destinés à un large éventail de marchés finaux (appareils électroniques, dispositifs médicaux, emballages ou infrastructures routières...)

Cession du site Argenteuil

Altuglas International a cédé un ensemble de locaux à usage d'entrepôts et de bureaux situé à Argenteuil à la société auparavant locataire de ces locaux cf Note 13. Produits et charges exceptionnels.

## C - NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2021

### 1) Immobilisations incorporelles et corporelles

La variation des immobilisations en valeur brute est détaillée dans le tableau ci-après :

en milliers d'euros	Valeur brute au début d'exercice	Reclassement	Augmentation	Diminution	Valeur brute en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Brevets/logiciels et droits similaires	1 492	39		-183	1 348
Fonds commercial	1 860				1 860
Autres		16			16
Immo. incorporelles en cours	-				
<b>TOTAL I</b>	<b>3 352</b>	<b>55</b>		<b>-183</b>	<b>3 224</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	1 770			-738	1 032
Constructions	12 928	339		-380	12 887
Installations techniques, matériels et outillages industriels	39 551	795		-1 216	39 130
Autres immobilisations corporelles	512	206		-243	475
Immobilisations corporelles en cours	371	- 1 395	1 740		716
Avances et acomptes	-				-
<b>TOTAL II</b>	<b>55 132</b>	<b>-55</b>	<b>1 740</b>	<b>-2 577</b>	<b>54 240</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II)</b>	<b>58 484</b>	<b>-</b>	<b>1 740</b>	<b>-2 760</b>	<b>57 464</b>

Les investissements corporels de l'exercice 2021 s'élèvent à 1 740 K€.

Les désinvestissements correspondent à des mises au rebut ainsi qu'à la cession du site d'Argenteuil.

La variation des amortissements est détaillée dans le tableau ci-après :

en milliers d'euros	Amortissements en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Amortissements en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Brevets/logiciels/licences/Procédés	1 359	57	-183	1 233
Fonds commercial				
Autres	-			
<b>TOTAL I</b>	<b>1 359</b>	<b>57</b>	<b>-183</b>	<b>1 233</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Aménagement Terrains	245	3	-7	241
Constructions	10 685	451	-380	10 756
Installations techniques, matériels et outillages industriels	35 957	799	-1 216	35 540
Autres immobilisations corporelles	466	32	-243	255
Autres imm. Corp en cours				
<b>TOTAL II</b>	<b>47 353</b>	<b>1 285</b>	<b>-1 846</b>	<b>46 792</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II)</b>	<b>48 712</b>	<b>1 342</b>	<b>-2 029</b>	<b>48 025</b>

Les augmentations s'analysent comme suit :

- Dotations d'exploitation 1 342 K€

- La variation des provisions pour dépréciation des immobilisations est détaillée dans le tableau ci-après :

(en milliers d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
<b>Dépréciations</b>				
Immobilisations incorporelles	1 860			1 860
Immobilisations corporelles	1 180		-825	355 (i)
<b>TOTAL</b>	<b>3 040</b>		<b>-825</b>	<b>2 215</b>

Les reprises s'analysent comme suit :

- Reprises sur provision pour dépréciation en exploitation : 94 K€
- Reprises sur provision pour dépréciation en exceptionnel 731K€

(i) Les reprises de **dépréciations concernant les immobilisations corporelles** proviennent principalement de la vente du terrain d'Argenteuil

## 2) Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute en fin d'exercice
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Prêts	32	189		221
Dépôts et cautionnements versés		75		75
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>264</b>		<b>296</b>

- Les **immobilisations financières** sont principalement constituées d'un prêt octroyé à Total Petrochemicals France afin de financer des investissements dans le cadre du contrat de plateforme de Carling.

## 3) Stocks et en cours

en milliers d'euros	Valeur en début d'exercice		Variation de l'exercice		Valeur en fin d'exercice	
	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation
Matières premières	2 460	610	629	5	3 089	615
Matières consommables	2 646	1 405	-150	-56	2 496	1 349
Emballages	128	-			128	-
Produits intermédiaires et finis, et marchandises	4 154	197	3 638	-18	7 792	179
<b>TOTAL</b>	<b>9 388</b>	<b>2 212</b>	<b>4 117</b>	<b>-69</b>	<b>13 505</b>	<b>2 143</b>

## 4) Ventilation de l'actif par échéance

Les échéances des créances détenues par la société au 31 décembre 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros	Montant Brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an
<b>Actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes	28	28	
Créances clients et comptes rattachés	13 353	13 353	
Autres Créances d'exploitation	598	598	
Créances diverses	176	176	
	14 155	14 155	

### 5) Capitaux propres

Le capital de la société est composé de 557 780 actions et est détenu à hauteur de 100 % par la société Trinseo France SAS.

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2020 avant affectation	Affectation du résultat AG du 15/04/2021	Résultat 2021	Au 31/12/2021 avant affectation
Capital	8 503			8 503
Prime d'émission				
Réserve légale		26		26
Autres Réserves				-
Réserve spéciale résultant de la réduction de capital	-			
Report à nouveau	936	500		1 436
Résultat de l'exercice 2020	526	-526		-
Résultat de l'exercice 2021			-6 212	-6 212
<b>Situation Nette</b>	<b>9 965</b>	<b>-</b>	<b>-6 212</b>	<b>3 753</b>
Subventions d'investissements	486		-337	149
Provisions réglementées				
<b>Capitaux Propres</b>	<b>10 451</b>		<b>-6 549</b>	<b>3 902</b>

L'Associé Unique sur proposition du Comité de Surveillance a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 525 851,37 euros au compte réserve légale à hauteur de 26 292,57 €. Le solde est affecté en totalité au compte report à nouveau.

## 6) Provisions pour risques et charges

Les variations des provisions et dépréciations inscrites au bilan de la société sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
<b>Provisions autres litiges</b>		596		596 (i)
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Restructuration / cessation d'activité	17			17
Environnement / désamiantage	275	4	-124	155
Autres risques et charges	911	31	-17	925
Médailles et gratifications d'ancienneté	865	81	-63	883
Retraites et prévoyance	2 459	192	-232	2 419
<b>TOTAL</b>	<b>4 527</b>	<b>904</b>	<b>-436</b>	<b>4 995</b>

Ces variations s'analysent comme suit :

Dotations / reprises d'exploitation	-142
Dotations / reprises financières	
Dotations / reprises exceptionnelles	610
Dotations / reprises impôts	
<b>Total Variation</b>	<b>468</b>

Les **provisions pour risques et charges** affichent une augmentation nette de 468 K€

Les principales variations de l'exercice 2021 résultent :

- (i) des provisions pour autres litiges à hauteur de 0,5 millions d'euros concernant des risques relatifs au personnel.

## 7) Passifs et passifs éventuels

### a) Environnement

Les activités d'Altuglas International SAS sont soumises à un ensemble de réglementations locales, nationales et internationales en constante évolution dans le domaine de l'environnement et de la sécurité industrielle qui impose des prescriptions de plus en plus complexes et contraignantes. A ce titre, ces activités peuvent comporter un risque de mise en jeu de la responsabilité d'Altuglas International SAS notamment en matière de dépollution des sites et de sécurité industrielle.

Compte tenu des informations disponibles et des provisions relatives à l'environnement enregistrées dans les comptes, la direction d'Altuglas International SAS estime que les passifs environnementaux recensés à ce stade sont évalués et pris en compte dans les états financiers au mieux de leur connaissance. Toutefois si les lois, réglementations ou politiques gouvernementales en matière d'environnement étaient amenées à évoluer, les obligations d'Altuglas International SAS pourraient être modifiées et entraîner des nouveaux coûts.

Des sites actuellement exploités par Altuglas International SAS ou ayant été exploités ou cédés par Altuglas International SAS dans le passé, des sites voisins ou des sites sur lesquels Altuglas International SAS a entreposé ou fait éliminer des déchets, ont fait, font encore ou pourraient dans le futur faire l'objet de demandes spécifiques de dépollution ou de maîtrise des émissions de la part des autorités compétentes.

#### *Sites en activité*

Altuglas International SAS dispose de sites dont certains sont probablement pollués compte tenu de leur forte ancienneté et de la diversité des activités qui y sont exercées ou y ont été exercées dans le passé. Sur ces sites, certaines situations ont été identifiées, et Altuglas International SAS a d'ores et déjà effectué certains travaux de dépollution, ou envisagé des plans d'action et constitué des provisions pour faire face aux travaux de dépollution à venir.

### b) Formation

La loi du 5 mars 2014 remplace le dispositif du Droit Individuel à la Formation (DIF) par celui du Compte Personnel de Formation (CPF) au 1er janvier 2015. Les droits à DIF à fin 2014 ont été transférés dans le compte personnel de formation, celui-ci fonctionnant par l'alimentation d'heures chaque année dans la limite de 150 heures.

8) Dettes financières

en milliers d'euros	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Découvert bancaire				
Autres dettes financières	15 483	15 483		
Emprunts auprès des entreprises liées				
<b>TOTAL</b>	<b>15 483</b>	<b>15 483</b>		

Les autres dettes financières sont essentiellement constituées du compte-courant vis-à-vis de sociétés du groupe Trinseo.

9) Dettes diverses

en milliers d'euros	Montant brut	dont à un an au plus	dont à plus d'un an et 5 ans au plus	dont à plus de 5 ans
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	141	141		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 410	8 410		
Dettes fiscales et sociales	2 482	2 482		
Autres dettes d'exploitation	1 990	1 990		
Produits constatés d'avance	198	198		
Autres dettes diverses	177	177		
<b>TOTAL</b>	<b>13 398</b>	<b>13 398</b>		

**10) Information sur les postes concernant les entreprises liées**

Sociétés du Groupe Trinseo susceptibles d'être incluses par intégration globale ou liées par un lien de participation.

<b>Entreprises liées</b>	Milliers d'euros
<b>Immobilisations financières</b>	
Participations	
Créances et autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	1 369
Créances diverses	
<b>Dettes</b>	
Emprunts et Dettes Financières divers	15 483
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	5 384
<b>Charges Financières</b>	
Intérêts et Charges assimilés	187
<b>Produits Financiers</b>	
Produits de participations	
Autres intérêts et produits assimilés	

**11) Informations concernant les parties liées**

Les transactions avec les parties liées s'effectuent en quasi-totalité avec d'autres sociétés du Groupe Trinseo et n'entrent pas dans le champ d'application de l'article 831-3 du Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

**12) Transfert de charges d'exploitation**

Le montant comptabilisé en transfert de charges d'exploitation correspond à des indemnités reçues ou à recevoir de compagnies d'assurances

**13) Produits et charges exceptionnels**

Les éléments exceptionnels de l'exercice 2021 dégagent un bénéfice de 599 K€, essentiellement constitué de la plus-value réalisée lors de la cession du terrain d'Argenteuil pour 1 200 K€ compensée par une provision pour risque, contre un résultat positif à hauteur de 829 K€ pour l'exercice 2020

#### 14) Engagements hors bilan

	<b>Engagements donnés (en milliers d'euros)</b>
Engagements de location longue durée	2 441
Engagements contrat d'achat	173 670

#### 15) Intégration fiscale

Suite à la cession de la société au groupe TRINSEO, Altuglas International SAS a quitté le 1<sup>er</sup> janvier 2021 l'intégration fiscale signée entre Arkema S.A. et Altuglas International SAS le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Au 31 décembre 2021, la société ne fait plus partie d'un groupe d'intégration fiscale.

#### 16) Accroissement et allègement de la dette future d'impôt au 31 décembre 2021

*en milliers d'euros*

Provisions réglementées	<b>2021</b>
Provision pour Hausse de Prix	-
Amortissements Dérogatoires	-
Charges non déductibles temporairement	<b>2021</b>
Provision pour Retraites et Prévoyance	2 586
Autres charges	<u>4 637</u>
	7 223

Le déficit fiscal reportable propre d'Altuglas International SAS fin 2021 s'élève à 4,6 millions d'euros (montant résiduel du déficit fiscal de l'exercice 2006). Le résultat fiscal de 2021 s'élève à -7,2 millions d'euros

#### 17) Ventilation de l'effectif (CDI+CDD)

CATÉGORIES	Personnel inscrit payé	Personnel mis à la disposition de l'entreprise	Personnel Inscrit Détaché	Effectif total utilisé
Ingénieurs et cadres	34	-	-	34
Agents de maîtrise	60	-	-	60
Collaborateurs et ouvriers	62	-	-	62
<b>TOTAUX</b>	<b>156</b>	<b>-</b>		<b>156</b>

**18) Rémunération des organes d'administration**

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Conseil d'Administration d'Altuglas International SAS en leur qualité d'administrateur, dans la mesure où cette fonction est exercée par des salariés ou mandataires sociaux d'autres sociétés du groupe Trinseo.

**19) Evénements postérieurs à la clôture**

Néant